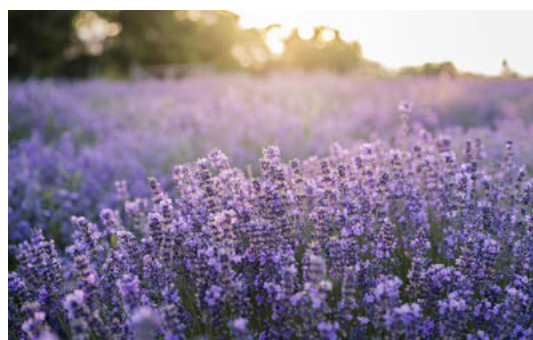


Le Mag Communal



5
CADRE DE VIE
Ordonnances de police



CADRE DE VIE
Sécurité routière

6

7-9
VIE COMMUNALE
Prévention
Tranquillité publique

BIBLIOTHEQUE
Calendrier des activités

10

COHÉSION SOCIALE
Atelier culinaire

11

DU NEUF
À PONT-À-CELLES

12

Le Carnet

CENTRE CULTUREL
DE PONT-A-CELLES

13

CENTRE CULTUREL

14-15
AGENDA

Commune : 071/84.90.50 - **CPAS** : 071/84.93.00 - **Police** : 071/84.99.30 ou le 101
Éditeur responsable : Collège communal, Place communale, 22, 6230 Pont-à-Celles

Commune de Pont-à-Celles

Commune de Pont-à-Celles - Administration communale



2 Actualités communales

Retour sur le Conseil communal du mois de mai 2026.

Le Conseil communal s'est réuni ce 18 mai 2026.
Voici les principales décisions qui y ont été adoptées :



DENOMINATION DE RUES

Aujourd'hui, la rue des Champs à Pont-à-Celles, dont l'urbanisation augmente, est accessible depuis plusieurs entrées, ce qui ne constitue pas une situation idéale pour les services de secours ; le Conseil a donc décidé de la diviser en quatre parties, pour davantage de clarté et pour rendre plus facile et rapide l'accès des services de secours, et de dénommer ces nouvelles rues comme suit, en mettant en avant des femmes qui ont contribué à la modernisation de nos sociétés et au respect des droits des femmes :

- de l'habitation portant le numéro 1 à l'habitation portant le numéro 13B : la rue reste dénommée rue des Champs ;
- la portion actuelle de la rue des Champs située entre la rue de l'Yser et la rue Brigode, est désormais dénommée : rue Marie Popelin ; Madame Marie Popelin fut la première femme belge Docteure en Droit et l'une des fondatrices de la Ligue belge du droit des femmes ;
- la portion actuelle de la rue des Champs située entre la rue Brigode et la rue de la Liberté, est désormais dénommée : rue Isala Van Diest ; Madame Isala Van Diest fut la première femme médecin de Belgique et la première femme universitaire belge ;
- la voirie située entre la rue Chaussée et le Chemin de Courriaulx, est dénommée : rue Masha Amini ; Madame Masha Amini, étudiante iranienne, est décédée le 16 septembre 2022 à Téhéran, trois jours après avoir été arrêtée par la police des mœurs iranienne pour « port de vêtements inappropriés ».

MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

Le module informatique « iA.Paraphéo » développé par l'intercommunale IMIO va être acheté et déployé par la commune ; cette solution informatique permettra de signer électroniquement et de manière authentifiée toute une série de documents, par exemple les délibérations du Collège communal et du Conseil communal, ainsi qu'une multitude de courriers. Cela signifie une signature quasiment instantanée de ces documents, et donc un gain de temps extrêmement précieux pour l'ensemble de la chaîne administrative communale, davantage de rapidité pour le suivi, l'envoi et l'exécution des décisions et des dossiers, et par conséquent un meilleur service aux citoyens.

Sur proposition du groupe LES ENGAGES PAC, le Conseil a aussi décidé de revoir son Règlement d'ordre intérieur pour que désormais, les projets de budgets, de modifications budgétaires ou de comptes soient désormais transmis de manière électronique aux membres du Conseil, la fourniture en version papier de ces volumineux documents ne s'opérant plus que sur demande écrite.

CIRCULATION ROUTIERE ET STATIONNEMENT

Le stationnement rue Léopold à Luttre a été réglementé et d'importantes modifications vont être réalisées dans le quartier de la gare de Luttre, suite à une réunion organisée avec les habitants :

- la rue de Pont-à-Celles sera désormais mise à sens unique, dans le sens Avenue de la Gare vers rue Edouard Léonard, et des blocs de stationnement vont y être créés ; en effet, cette rue était devenue très dangereuse en étant à double sens, avec des véhicules roulant fréquemment sur le trottoir pour se croiser ; les blocs de stationnement qui seront créés ont pour objectif de réduire la vitesse puisque la rue sera désormais à sens unique ;
- quatre nouvelles places de stationnement seront créées rue Roosevelt ;
- la durée du stationnement sera désormais limitée à trois heures, sauf pour les riverains, dans les rues suivantes, dans lesquelles le stationnement devenait impossible en raison des voitures de navetteurs : rue Roosevelt, Avenue de la Gare, rue de Pont-à-Celles, rue Edouard Léonard, rue de l'Espinette et rue Joseph Wauters ; l'ensemble de ce quartier deviendra donc une zone riverains.

Toutes ces modifications doivent cependant encore être approuvées par la Région wallonne, puis les cartes « Riverains » mises à disposition de ceux-ci. C'est donc seulement ensuite, que ces modifications seront appliquées. Les riverains seront naturellement tenus informés, de même que la population dans son ensemble.

VIE SCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

La réservation et le paiement des repas dans les écoles, de même que des activités organisées durant les journées pédagogiques ou des ateliers récréatifs du mercredi après-midi, se fera désormais, à partir de la prochaine rentrée scolaire 2026-2027, via une application informatique spécifique. Les parents seront naturellement informés de toutes ces nouveautés et des démarches à entreprendre, pour lesquelles une aide pourra être fournie. Autre nouveauté : compte tenu du coût très important généré par leur organisation dans les treize écoles communales, les garderies (accueil extrascolaire) seront désormais payantes à partir de 16h, dès la prochaine rentrée scolaire 2026-2027 ; le tarif est fixé comme suit (sous réserve d'approbation de la Région wallonne) :

- de 16h à 17h59 : 45 cents par tranche de 15 minutes entamée ;
- de 18h à 18h25 : 90 cents par tranche de 15 minutes entamée.

PLAN DE COHESION SOCIALE

Le Plan de Cohésion Sociale (PCS) communal organisera un stage de trois jours destiné à maximum quinze enfants et adolescents, de 8 ans à 18 ans, éventuellement accompagnés d'un adulte pour soutenir le lien entre les générations, à la fin du mois d'août 2026 ; la participation à ce stage coûtera 20 euros (sous réserve d'approbation de la Région wallonne). Par ailleurs, le PCS organise, tous les mois, des ateliers créatifs et culinaires, de cohésion sociale ; le coût de la participation à ces ateliers est fixé comme suit (sous réserve d'approbation de la Région wallonne) :

- ateliers culinaires : 5 euros non remboursables ;
- ateliers créatifs : 7 euros non remboursables.

SUBSIDES COMMUNAUX

Un subside complémentaire de 700 € sera versé à la Fédération Nationale des Combattants, pour lui permettre d'acheter un drapeau pour Viesville ; un subside de 13.000 € sera aussi versé à l'asbl « Maison de la Laïcité de Pont-à-Celles », à utiliser en 2026 dans le cadre de son fonctionnement et de ses activités.

TRAVAUX COMMUNAUX

Il est indispensable d'améliorer la situation de l'ancienne aile de l'administration communale (services Population, Ressources humaines, Police administrative et Location de salles, Enseignement, Accueil extrascolaire et Accueil Temps libre, Finances) en termes de températures en été, tant pour les travailleurs que pour les citoyens qui s'y rendent. Le Conseil a donc approuvé le lancement d'un marché de travaux afin d'y installer un système de climatisation (montant estimé des travaux : environ 80.000 € sur budget communal).

MOBILITE

Un réseau de points-nœuds cyclables et pédestres est développé sur le territoire communal ; il s'agit d'un réseau qui se constitue de « mailles » mesurant 5 à 8 km de long, et qui permet aux usagers de définir eux-mêmes l'itinéraire qu'ils souhaitent parcourir, en boucle ou en ligne, en notant la succession des numéros de points-nœuds qu'ils doivent suivre ; une convention a donc été approuvée, qui sera conclue avec la Fédération du Tourisme de la Province de Hainaut (FTPH), concernant la création, la maintenance et la mise à jour du réseau à points-nœuds cyclables et pédestres.

Au départ d'une proposition du groupe ECOLO, le Conseil a aussi adopté une motion pour :

- demander au Ministre fédéral de la Mobilité ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration de la SNCB de refuser toute fermeture de la gare de Pont-à-Celles et de garantir le maintien d'une desserte adaptée aux besoins de la population locale ;
- souligner l'importance de la gare de Pont-à-Celles pour la mobilité quotidienne des habitant(e)s de la commune, en particulier pour les élèves et étudiant(e)s fréquentant l'Athénée royal de Pont-à-Celles.

DEVELOPPEMENT RURAL

Le nouveau projet de Programme Communal de Développement Rural (PCDR) a été approuvé par le Conseil, il est désormais soumis à l'approbation de la Région wallonne. Pour rappel, le PCDR reprend un ensemble coordonné d'actions et de projets de développement global et intégré, propres au territoire communal, dans le but d'améliorer les conditions de vie des habitants aux points de vue économique, social, environnemental et culturel. Ces actions et projets peuvent ensuite être mis en œuvre en bénéficiant d'une subvention de la Région wallonne.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Conseil a décidé d'approuver le principe d'acheter une parcelle de terrain située à Luttre à proximité de la rue du Piéton, à l'arrière de la rue Roosevelt, qui pourrait lui permettre d'éventuellement aménager, dans le futur, une liaison douce sécurisée entre le RAVeL et la gare de Luttre.

VIE AGRICOLE

Le Conseil a décidé d'organiser à nouveau en 2026, sur budget communal, la collecte des bâches agricoles.

PERSONNEL COMMUNAL

Au terme de sa période de stage d'un an, Madame Christine GONZE a été nommée, à titre définitif, au grade de Directrice financière de la commune de Pont-à-Celles.

Rencontre de l'énergie



Mardi 9 juin 2026, 19h30
Salle des mariages

Inscriptions pour le 5 juin au plus tard, via l'adresse :
plan.climat@pontacelles.be

Thématiques

- Nouveaux tarifs de distribution 2026 ;
- Compteur communicant et opportunités du bihoraire ;
- Optimisation de la recharge avec les nouveaux tarifs.

Frelons asiatiques - fin du piégeage

Dans le cadre de la lutte contre les frelons asiatiques, l'Administration communale vous distribue depuis quelques mois des pièges spécifiques.

En effet, le Centre wallon de Recherches agronomiques nous explique qu'un piégeage à cette période est inefficace et peut même être dangereux pour les espèces non ciblées.



Attention, nous allons rentrer dans une période d'arrêt de piégeage du **début du mois de juin à la mi-juillet.**

Vous désirez plus d'informations sur le cycle des frelons asiatiques et les bonnes pratiques ?

Rendez-vous sur le site du Centre wallon de Recherches agronomiques :
www.cra.wallonie.be

Ordonnances de police - Nouvelle procédure

Quand est-ce qu'une ordonnance de police est-elle nécessaire ?

Pour faire simple, elle est nécessaire dès qu'une activité, une action ou une intervention a un impact sur la voirie au sens large (voirie, trottoir...) ou nécessite des précautions en matière de sécurité routière/circulation. En tant que particulier, vous pouvez avoir besoin d'une ordonnance pour l'organisation d'un événement sur la voie publique mais aussi pour des initiatives plus individuelles telles que le raccordement aux égouts ou le placement d'un échafaudage. En tant qu'entreprise, la demande d'ordonnance de police est nécessaire également dès que le domaine public est visé. Dès lors, la plupart des travaux nécessitent une ordonnance.

Ces demandes d'ordonnances représentent une charge de travail non négligeable. En moyenne, le Collège communal traite en effet environ 500 demandes par an.

A partir de **ce 1er juin 2026**, les demandes d'ordonnances de police seront soumises à une **redevance communale** s'élevant à 35€ et à 17€ pour un renouvellement de la même demande.

Cependant, afin de **promouvoir les activités locales** et les diverses initiatives d'intérêt général pour la communauté et la promotion de notre territoire, de nombreux cas sont **exemptés** de cette redevance :

- les travaux d'entretien de réseaux publics ;
- les travaux et activités réalisés ou organisés par des institutions publiques ;
- l'organisation d'une brocante, d'une Fête des Voisins, d'une festivité de type "Grand feu" ouverte au public, de cortèges Halloween ;
- les fancy-fairs des écoles des réseaux d'enseignement officiel et libre ;
- l'organisation de funérailles ;
- les fêtes de Mouvements de Jeunesse ;
- l'organisation de toutes autres activités privées, à condition que l'intégralité des recettes nettes soient reversées à une ou plusieurs associations ou fondations disposant d'une personnalité juridique propre et poursuivant des missions d'intérêt général.

FONCTIONNEMENT

Démarche à suivre pour une demande d'ordonnance de police :

Demande

Il est nécessaire de remplir le formulaire de demande autant pour les particuliers que pour les entreprises. Pour ce faire, vous pouvez vous rendre sur notre site web : www.pontacelles.be ou vous rendre directement à l'Administration, au guichet du service Cadre de Vie. **Attention, votre demande doit être introduite au plus tard deux semaines avant la date d'occupation souhaitée !**

Paiement de la redevance communale

Si votre cas ne figure pas dans la liste des exemptions, la redevance communale est due. Cette redevance s'élève à 35€ et à 17€ dans le cas d'un renouvellement d'ordonnance c'est-à-dire avec exactement le même contenu à l'exception de la date. **Attention, votre demande ne sera traitée qu'à la réception du paiement.**

Traitement

Votre demande est ensuite traitée par notre équipe et transférée à la Zone de Police et au Collège communal pour approbation.

Réception

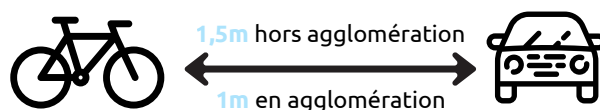
Vous recevez ensuite votre ordonnance de police en bonne et due forme, signée par les différents intervenants nécessaires. Vous avez donc le feu vert pour réaliser l'objet tel qu'indiqué dans l'ordonnance en question.

Sécurité routière - Attention vélo !

Les températures agréables et le soleil de juin sont autant de signaux qui annoncent le retour des cyclistes sur nos voiries communales. Pour une cohabitation optimale entre les cyclistes et les automobilistes, il est pertinent de rappeler ces quelques bonnes pratiques.

En tant que cycliste, le bon équipement est **indispensable** : prévoyez une protection adéquate et des équipements de visibilité. Le respect du Code de la route est évidemment de rigueur.

En tant qu'automobiliste, la question du dépassement est souvent abordée. Pour la sécurité de toutes et tous nous vous rappelons que lors du dépassement d'un cycliste, il est nécessaire de laisser une distance latérale de minimum **1,5m** hors agglomération et d'au moins **1m** en agglomération. Si cette distance ne peut pas être respectée, il est recommandé de ne pas dépasser.



Plus d'informations sur le site de l'Agence wallonne pour la Sécurité routière : www.awsr.be

Pont-à-Celles en Transition - Repair café

Repair Café "classique" **le samedi 13 juin 2026** de 14h à 17h (entrée libre, sans inscription, jusqu'à 16h30) ;

École communale d'Obaix – 78 Rue du Village, 6230 Obaix – entrée par la rue des Mottes. Interdiction de parking dans la cour.

Les réparateurs bénévoles peuvent faire un diagnostic et souvent réparer vos petits électros, appareils audio et vidéo, vélos, textiles. Un affûteur est régulièrement présent.

Les réparations sont entièrement gratuites. Vous pouvez soutenir l'initiative en déposant une contribution libre dans les tirelires mises à disposition.

Repair Café "Linux Party" **le samedi 27 juin 2026** de 14h à 17h ;

Rue du Cimetière 35, 6230 Pont-à-Celles. Inscription nécessaire pour préparer votre ordinateur avant la séance.

Ordinateur obsolète ? Pas de panique !

Au programme :

- Clarification du risque réel
- Présentation d'alternatives (logiciels libres et gratuits à la portée des novices) et tour d'horizon des programmes compris
- Installation de Linux sur un PC non éligible Windows 11 (ou même un vieux Mac) pour ceux qui le souhaitent (il faut sauvegarder ses données et mots de passe au préalable)
- Groupe d'entraide pour les utilisateurs-rices

Infos et inscription

Ann Remy 0486/23.20.22

pontacellesentransition@gmail.com

Prévention - Tranquillité publique

Tondeuses, tronçonneuses et autres outils bruyants sont souvent remis en marche à l'approche de l'été. Afin de maintenir un cadre de vie agréable pour toutes et tous et de préserver la tranquillité sur l'ensemble du territoire, il est important de rappeler quelques règles issues du Règlement général de police en matière de tranquillité publique :

➤ L'article 79 nous indique qu'il est "interdit de produire **des bruits ou tapages** entre 22h et 6h de nature à troubler la tranquillité des habitants-es".

➤ Ce dernier précise également qu'il est interdit d'employer divers engins tels que des pompes, tronçonneuses, appareils de tondeuses à gazon, motoculteurs, appareils ou engins et jouets actionnés par moteur à explosion ou autre, la semaine entre **21h et 8h**.

Attention, cette interdiction s'applique de minuit à 10h et de 12h à 24h les dimanches et jours fériés !



Retrouvez le Règlement général de police complet sur notre site web : www.pontacelles.be

Prévention - Numéros d'urgence

Urgence : 112

Centre Anti-poison : 070/24.52.45

SOS Pollution et Police de l'Environnement : 1718

SWDE : 087/87.87.87

Ores :

- Renseignements techniques : 078/15.78.01
- Pannes : 078/78.78.00
- Odeur gaz : 080.08.70.87



L'application mobile 112

L'application mobile 112 vous permet d'avoir rapidement accès aux 3 services de secours principaux : les pompiers, une ambulance ou la police.



En utilisant l'application mobile, les différentes centrales d'appels d'urgence peuvent directement avoir accès à votre localisation, vos coordonnées et certaines informations médicales si vous les avez complétées.

Agence immobilière sociale Prologer

ASBL agréée par le
Gouvernement wallon

Vous êtes propriétaire et vous souhaitez vous décharger des tracas locatifs ?

L'AIS Prologer peut vous aider !

Quelles sont nos missions ?

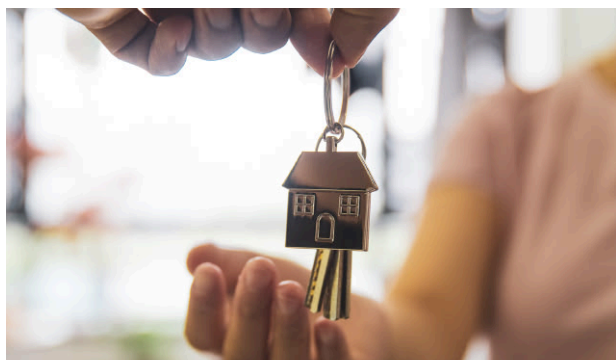
L'AIS permet la mise à disposition d'un logement en bon état locatif appartenant à des propriétaires privés aux ménages à revenus précaires ou modestes. L'AIS est donc l'interlocutrice directe entre les propriétaires bailleurs et les locataires.

Quels avantages ?

Nous garantissons aux propriétaires le paiement du loyer, la couverture des dégâts locatifs et la prise en charge de toute la gestion locative.

La mise en gestion dans notre AIS vous permet de bénéficier de différents avantages fiscaux :

- Exonération (personne physique) ou réduction (personne morale) du précompte immobilier.
- Réduction d'impôt pour travaux de mise en conformité.
- Réduction du taux de TVA en cas de construction ou achat de neuf (12%) et en cas de démolition/reconstruction (6%).



En confiant votre bien à une AIS, vous pouvez bénéficier des aides du Fonds du Logement :

- Prêts à 0% TAE en cas de **rénovation** d'un bien occupé, ou inoccupé depuis moins d'un an.
- Prime et prêts à 0% TAE en cas de **restructuration** ou **réhabilitation** d'un bien inoccupé.

Contacts

Email : ais.prologer@gmail.com

Facebook : [facebook.com/Ais Prologer](https://facebook.com/AisProloger)

Siège social : Rue de Piéton 2, 7160 Chapelle-Lez-Herlaimont.

Communes couvertes : Chapelle-lez-Herlaimont, Courcelles, Fontaine-l'Evêque, Les Bons Villers, Pont-à-Celles et Montigny-Le-Tilleul.



Technoprévention & bonnes pratiques

Départ en vacances

Vous avez la chance de partir en vacances cet été ? Pour des vacances l'esprit léger, n'oubliez pas ces quelques gestes !

A la maison

Afin de ne pas avoir de surprise à votre retour de vacances, cochez les cases ci-dessous :

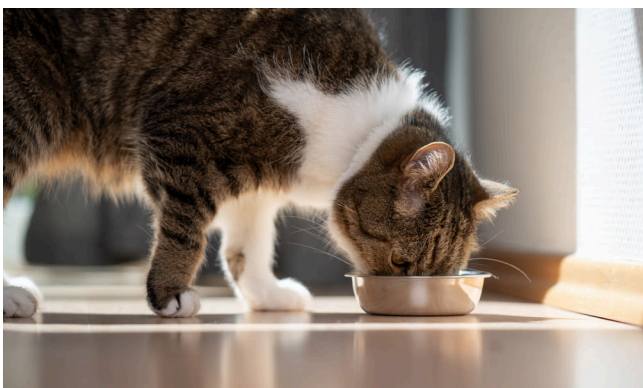
Débranchez vos appareils électroniques.

Pensez à arroser vos plantes ou à poser un petit distributeur d'eau en argile par exemple.

Les jours qui précèdent votre départ, videz votre frigo ! De cette manière vous éviterez de retrouver de la nourriture périmée et de gaspiller !

Le petit dernier, le lave-vaisselle ! Veillez à ce qu'il soit bien vide et propre avant de partir.

Vous avez des animaux ? Qu'ils vous accompagnent ou non, pensez à prévoir une solution adaptée pour eux.

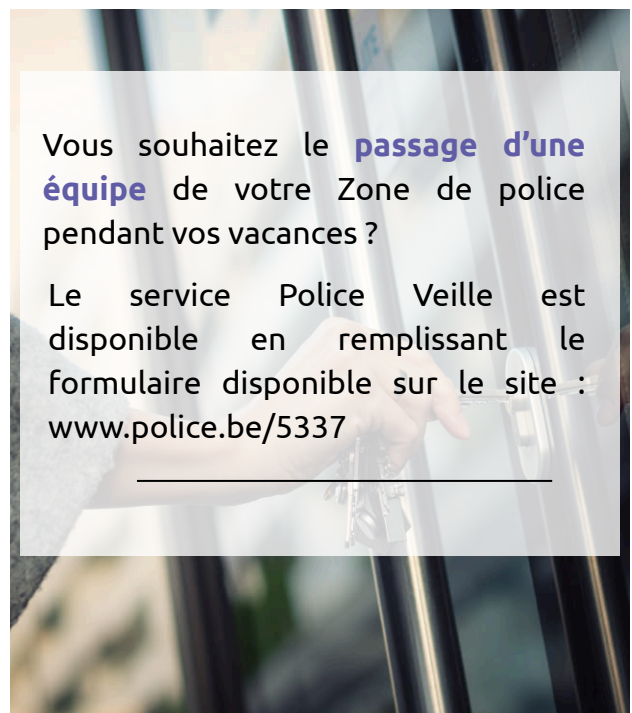


D'un point de vue sécurité et pour éviter les visiteurs, quelques recommandations sont également à mettre en place :

- Avertissez vos voisins de votre départ ;
- Optez pour un système d'alarme ou anti intrusion ;
- Soyez attentif-ve aux éléments qui rendent votre habitation plus isolée et moins visible. Veillez par exemple, à ce que les arbres ou haies ne cachent pas les ouvertures de votre habitation ;
- Placez, si possible, des systèmes mécaniques qui retarderont les éventuels voleurs ;
- Fermez toutes vos fenêtres et entrées ;
- En ce qui concerne vos biens de valeur, pensez à les cacher, et pas tous au même endroit ;
- Prendre des photos peut également s'avérer utile en cas de vol (photos de bijoux, numéro de série...).

Vous souhaitez le **passage d'une équipe** de votre Zone de police pendant vos vacances ?

Le service Police Veille est disponible en remplissant le formulaire disponible sur le site : www.police.be/5337



Bibliothèque - Calendrier des activités

En juin, on souffle un peu... ensemble.

Juin, c'est ce drôle de moment où tout s'accélère. Les examens arrivent, les agendas débordent, les enfants comptent les jours avant les vacances... et les adultes aussi, parfois.

À la bibliothèque, on vous propose un petit contrepoint à cette agitation, des moments pour respirer, lire, partager, imaginer ou simplement faire une pause.

Que vous soyez en plein blocus, parent de mini tornade, amateur de calme, curieux de passage ou lecteur fidèle depuis des années, il y a toujours une place pour vous à la bibliothèque.

EXPLORER & IMAGINER

13 juin - 11h - Bébés lecteurs & doudous invités

Histoires, comptines et images pour les tout-petits et leurs doudous, sages ou non. Un moment complice pour éveiller les sens et découvrir la lecture dès le début.

Pour qui : 0-5 ans et leurs accompagnants.

ENFANTS

GRANDIR & RESENTIR

Les ados - Grandir & Ressentir

Blocus juin - Espace de travail calme

La bibliothèque ouvre ses portes aux élèves du secondaire et du supérieur pendant les examens. Un cadre tranquille, sans distraction, pour avancer efficacement.

Pour qui : secondaire et supérieur.

Inspire. Expire. Gère. Dates à déterminer

Un atelier de respiration et de pleine conscience pour aborder les examens avec un peu plus de sérénité. Techniques simples, accessibles à toutes et tous, ados comme adultes.

Pour qui : ados à partir de 12 ans.

ADOLESCENTS

APPRENDRE & OSER

Les adultes & seniors - Apprendre & Oser

Inspire. Expire. Gère. Dates à déterminer

Même atelier, regard différent : apprendre à ralentir et respirer efficacement au quotidien. Une pause utile, sans engagement. Pour qui : adultes et seniors.

ADULTES & SENIORS

Un livre emprunté à la dernière minute. Un enfant qui découvre une histoire qu'il veut relire dix fois. Un étudiant qui trouve enfin un endroit calme. Une discussion entre deux rayons.

La bibliothèque, ce sont aussi tous ces petits moments du quotidien. Alors en juin, poussez la porte, faites une pause, venez feuilleter, travailler, rêver ou simplement respirer un peu. *Il y aura toujours une place pour vous.*

LE PLANNING DU PLAN DE COHESION SOCIALE

Sorties culturelles - réunion de préparation
Mardi 9 juin - 10h

Intéressé.e.s par les sorties culturelles ?
En juin, la sortie sera une croisière sur la Meuse.
Venez préparer cette sortie lors de la réunion du
9 juin à 10h dans les locaux du PCS.
Pour toute info, contactez-nous.

Les Jardins de Dana

Jeudi 11 juin de 9 à 13h30 - Maison communale de Pont-à-Celles : atelier culinaire intergénérationnel, avec un espace de jeux pour les enfants de 0 à 4 ans. Arrivée possible à l'heure qui vous convient.

Inscription indispensable : SMS 0475/86 96 36 ou via jardinsdedana@gmail.com. La récolte des légumes et plantes pour cet atelier aura lieu la veille, de 16 à 17h à la rue Chaussée 79 à Pont-à-Celles. Bienvenue !
Infos sur www.les-jardins-de-dana.be

Jeudi 18 et 25 juin : séances de Communication Non Violente au Centre Culturel de 10 à 12h. Gratuit

Pour toute information/inscription :
0475/86.96.36 www.les-jardins-de-dana.be

Vie Féminine

Mardi 30 juin de 9h à 14h : atelier culinaire suivi d'un repas en toute convivialité. Participation aux frais de 3€ par personne. Pour toute information/inscription Lajous Marie-Hélène - 071/84.70.77 - helene.lajous@gmail.com

Vendredi 19 juin de 9h30 à 12h : atelier auto-santé des femmes à la Maison Sport & Santé de Luttre - Avenue de la Gare, 20.

Les ateliers auto-santé des femmes de Vie Féminine se construisent ensemble.

Entre femmes, on discute de manière dynamique et créative autour de thématiques qui seront choisies collectivement. Parce que le bien-être est essentiel au quotidien. À travers des activités créatives comme des ateliers vision board, d'écriture, de collage et bien d'autres encore, on renforcera la capacité à s'exprimer et, pourquoi pas, à revendiquer et à faire bouger les choses. Bienvenue à toutes !

information/inscription
sandra.laurent@viefeminine.be - 0474/98 29 17

**ACTIVITÉS
RÉGULIÈRES**

Ateliers pluridisciplinaires :
tous les lundis de 10h à 14h30

Crochet- café :
tous les mardis de 9h à 15h

Café-papote :
tous les jeudis de 9h à 12h

Jeux de société :
tous les jeudis de 13h à 16h

Sorties culturelles :
chaque mois

Pour plus d'informations, contactez-nous !

Les Ateliers du PCS

Vendredi 19 juin de 9 à 13h30 : atelier de cuisine grecque. Venez préparer et goûter certaines spécialités de ce pays plein de soleil et d'histoire.

Vendredi 26 juin de 10h à 12h : atelier de composition florale. Thématique : Sur un air d'été.

Les 2 ateliers sont sur inscription obligatoire au 071/84.90.69

L'informaticien public

Les Lundis 8 et 22 juin - sur rendez-vous

Besoin d'aide pour consulter Mypension, faire un virement bancaire ou mettre à jour votre anti-virus ?

Téléphonez au PCS pour un rendez-vous avec l'informaticien public. Gratuit

Le saviez-vous ?

Avant d'accueillir les actuels bureaux du service du Plan de Cohésion Sociale, le bâtiment juxtaposé à la police a eu plusieurs attributions.

Il fut d'abord l'endroit où les filles de Pont-à-Celles faisaient leurs classes primaires. Les garçons étaient dans un autre bâtiment et un long couloir reliait les deux parties de l'école. C'est en 1971 que les classes sont devenues mixtes. L'école primaire a ensuite déménagé et le bâtiment a hébergé l'école industrielle. On pouvait notamment y suivre des cours de mécanique ou d'électricité. Avec la fin de l'ère industrielle dans la région, l'enseignement y est devenu « de promotion sociale », les cours se sont diversifiés et ont déménagé à l'Arsenal.



Source : Périodique Cella, édité par le Cercle d'Histoire et d'Archéologie de Pont-à-Celles.

CONTACT



Plan de Cohésion Sociale

071/84.90.69

071/84.90.42

071/84.90.41

071/84.90.40

pcs@pontacelles.be

Le Carnet du mois

Naissances

CLAUW, Naël	02-01-26
JOORIS, Léonie	06-01-26
PATERNOSTER, Timéo	09-01-26
SQUILBIN, Valérian	12-01-26
PIERSOTTE, Marceau	21-01-26
ROSE, Valentin	21-01-26
ROSE, Léo	21-01-26
DE LEPELEERE, Téo	29-01-26
DEWILDE, Arthur	30-01-26
BLACKS, Sélia	31-01-26
MARTENS, Aldric	17-02-26
NYS, Olivia	20-02-26
DESCHAUWER, Louise	23-02-26
CHERON, Oscar	04-03-26
GOSSELIN, Flora	11-03-26

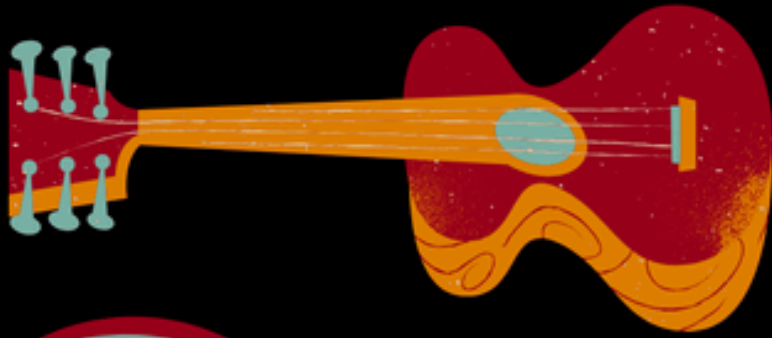
Décès

TILLEMANS, Willy	01-04-1937	01-04-2026	Pont-à-Celles
PAINBLANC, Jean	06-12-1938	06-04-2026	Luttre
MICHEL, Pierre	06-03-1937	08-04-2026	Viesville
GYRE, Jocelyne	09-10-1953	10-04-2026	Pont-à-Celles
DEHAZE, Emile	26-08-1951	12-04-2026	Viesville
FAUCONNIER, Françoise	29-10-1946	14-04-2026	Thiméon
SAYE, Jean-François	25-07-1973	22-04-2026	Luttre

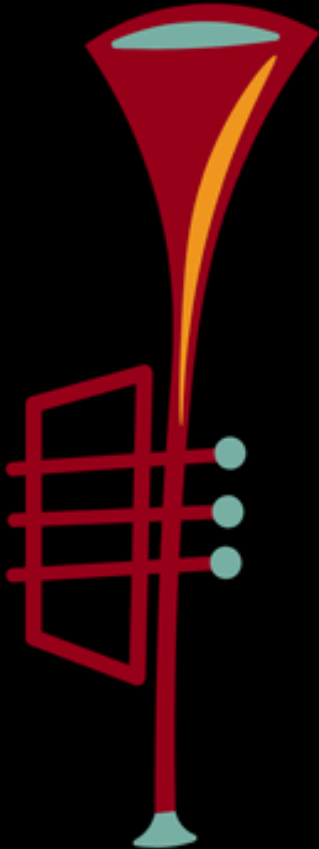
Mariages

BATTAZZA Audrey & VERAST Logan	25-04-26
LEONI Julie & PAUWELS Michaël	30-04-26

Toutes les données ci-dessus sont communiquées dans le respect des normes RGPD.



ccpac.be



DJANGO JAZZ

13.06
2026

LIBERCHIES

QUENTIN DUJARDIN & DIDIER LALOY

BALKAVIK - GUILLAUME LEPOUTRE & CIE

LOLLO MEIER QUINTET - LESTER'S BLUES (+ BAL)

CIE ODILE PINSON (SPECTACLE FAMILIAL)


»» PARTICIPATION LIBRE ET SOLIDAIRE

Éditeur responsable : Centre culturel de Pont-à-Celles - 7711 Place de Liberchies - 6238 Liberchies - Amandine Sautier - Présidente



CENTRE CULTUREL
DE PONT-À-CELLES


Maison Sport & Santé








LES MARCHES DE LA MSS

DÉCOUVREZ NOS CAMPAGNES



VIESVILLE
3 PARCOURS
12/06-13H30




PONT-À-CELLES
3 PARCOURS
26/06 - 13H30









Infos sur : <https://www.maisonsportsante.be/marches> • Tel : 0471/96.31.07 • maisonsportsante@pontacelles.be





STAGES AOÛT / 6-12ANS





HALL DES SPORTS
 20, AVENUE DE LA GARE
 6238 LUTTRE


DE 9H À 16H
 GARDERIE GRATUITE DE 7H30
 À 17H30


DE 3 À 12 ANS
 ENCADREMENT PAR
 MONITEURS DIPLOMÉS



80€/SEMAINE COMPLÈTE
 RÉDUCTION FAMILLES NOMBREUSES
 REMBOURSEMENTS MUTUELLE

MSS VS TIK-TOK
MULTISPORT ET / OU DANSE
6-12 ANS | 80€


Semaine 4 | 03/08 au 07/08 (5 jours)

FORT BOYARD
MULTISPORT
6-12ANS | 80€



Semaine 6 | 17/08 au 21/08 (5 jours)


JEUX, SET ET MATCHS !
MULTISPORT
6-12 ANS | 80€



Semaine 5 | 10/08 au 14/08 (5 jours)

PONT-À-CELLES BOUGE !!

INFOS :
MAISON SPORT SANTÉ DE PONT-À-CELLES
 GEORGES AURELIE 0471/96.31.08
 BEUKEN SAMUEL 0471/96.31.07
 MAISONSPORTSANTE@PONTACELLES.BE
 INSCRIPTION DIRECTEMENT SUR NOTRE SITE :
 WWW.MAISONSPTSANTE.BE/STAGESSPORTIFS



responsable - ASBL Maison Sport Santé de Pont-à-Celles - 20, avenue de la gare 6238 Luttre - BCE 0458.356.870 - Ne pas jeter sur la voie publique



Parc de jeux gonflables Buvette

Mercredi 1 juillet 2026 de 13 à 18h

Réservé aux enfants de moins de 12 ans, sous la surveillance d'un adulte
Chaussettes obligatoires

5€ par enfant

Adresse:
Hall des Sports de Luttre
Avenue de la gare, 20
6238 Luttre

Contact : Samuel 0471/96.31.07 - Aurélie 0471.96.3108



Retrouvez plus d'activités de la Maison Sport & Santé sur le site : www.maisonsportsante.be

Activités Maison de la Laïcité

Dates :

- les lundis 1, 8, 15, 22 et 29 juin de 10h30 à 12h : cours de yoga ;
- les mercredis 3 et 24 juin de 9h30 à 12h : cours de céramique ;
- les mercredis 3 et 24 juin de 13h à 16h30 : cours de pastel ;
- Le mercredi 17 juin à 13h30 : Ciné-débat, film : « Jouer avec le feu », thème : tensions familiales, dérive idéologique, conflit générationnel ;
- Le jeudi 18 juin à 10h30 : Apéro littéraire, présentation et dédicace du roman d'Isabelle Lefèvre « Les Mardis heureux », fruit d'une expérience personnelle intense, celle de son combat contre le cancer (2€ par livre acheté à la recherche contre le cancer) ;
- Le dimanche 21 juin à 15h : Grand concert d'été sous la direction de Mélanie Tournay, ensemble « Bretelles et Boutons » (accordéonistes), « Du grand écran à la piste de danse, place à la fête », PAF : 12€, idéalement sur réservation ;
- Le jeudi 25 juin à 12h : Repas convivial d'été : apéritif, buffet froid, gâteau glacé aux fruits, café, PAF : 26€ - réservations jusqu'au 19 juin ;
- Le dimanche 28 juin de 11h à 17h : Vide-dressing (vêtements dames, hommes, adolescents et enfants), bar et petite restauration salée et sucrée - Pour réserver une grande table (vente) : 20€.

Organisateur : Maison de la Laïcité de Pont-à-Celles ;

Lieu : Rue de l'Eglise, 7, 6230 Pont-à-Celles ;

Info : tel : 071/84.78.85 - info@ml-pontacelles.be - Facebook « ASBL Maison de la Laïcité de Pont-à-Celles ».

Prévention situation de crise

Durant le mois d'avril 2026, le Centre de Crise a lancé sa campagne de prévention "Prêts. Ensemble" ayant pour objectif de rappeler aux citoyens-nes les bons réflexes à adopter en cas de situation d'urgence. Le premier thème de cette campagne est "Les bonnes informations".



Médecin généraliste ou pharmacie de garde ?

Contactez Allo Santé au **1733** en précisant votre numéro de secteur :

11 pour Liberchies/15 pour Thiméon et Viesville/16 pour Luttre, Pont-à-Celles, Obaix, Buzet et Rosseignies.



Vétérinaires de garde en juin 2026.

Du vendredi 5 juin 19h au vendredi 12 juin 19h

Du vendredi 12 juin 19h au vendredi 19 juin 19h

Du vendredi 19 juin 19h au vendredi 26 juin 19h

Du vendredi 26 juin 19h au vendredi 3 juillet 19h

Veteconsult

071/84.72.84

Dr Benoît Deridder

071/84.44.26

Dr Marie-Aude Artoisenet

0473/80.54.06

Dr Laura Heuchamps

0472/53.12.88



COLLECTE DES DÉCHETS



	PMC	Verre, papier et carton	Déchets ménagers
Pont-à-Celles	9 juin 23 juin	9 juin	Chaque mardi
Luttre			
Viesville			
Obaix	10 juin 24 juin	10 juin	Chaque mercredi
Buzet			
Thiméon			
Rosseignies			
Liberchies			



Maison
Sport
Santé
C.S.L.P-A-C



STAGES JUILLET / 6-12ANS



HALL DES SPORTS
20, AVENUE DE LA GARE
6238 LUTTRE



DE 9H À 16H
GARDERIE GRATUITE DE 7H30
À 17H30



DE 3 À 12 ANS
ENCADREMENT PAR
MONITEURS DIPLÔMÉS



80€/SEMAINE COMPLÈTE
RÉDUCTION FAMILLES NOMBREUSES
REMBOURSEMENTS MUTUELLE

**EN SELLE MARCEL !
VÉLO + MULTISPORT
6-12 ANS | 80€**



**Semaine 1 | 06/07 au 10/07
(5 jours)**

**ESCAPE GAMES
MULTISPORT
6-12 ANS | 80€**



**Semaine 2 | 13/07 au 17/07
(5 jours)**

**MARIO LE RETOUR
MULTISPORT
6-12ANS | 80€**



**Semaine 3 | 27/07 au 31/07
(5 jours)**



INFOS :

MAISON SPORT SANTÉ DE PONT-À-CELLES

GEORGES AURÉLIE 0471/96.31.08

BEUKEN SAMUEL : 0471/96.31.07

MAISONSPORTSANTE@PONTACELLES.BE

INSCRIPTION DIRECTEMENT SUR NOTRE SITE :

WWW.MAISONSPORTSANTE.BE/STAGESSPORTIFS



PONT-À-CELLES **BOUGE**